



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts de la gestion des ressources****Quatorzième session**

Genève, 25-28 avril 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la quatorzième session**

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mardi 25 avril 2023 à 10 heures*

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Observations liminaires : « faire en sorte que les ressources soient gérées de façon durable ».
3. Séminaire sur le déploiement de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources en Europe et au-delà en vue d'assurer la disponibilité d'informations pour la gestion durable des ressources.
4. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts de la gestion des ressources.
5. Activités du Groupe de travail de la transformation des industries extractives pour le développement durable : vers un nouveau modèle de collaboration mondiale sur les matières premières essentielles.
6. Système des Nations Unies pour la gestion des ressources : stratégie de transformation de la gestion durable des ressources à l'horizon 2030.

* Les représentant(e)s participant à des réunions au Palais des Nations sont prié(e)s de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : <https://indico.un.org/event/1002123/>, et, en cas de difficultés à le faire, de le signaler par courriel à l'adresse reserves.energy@un.org. Les représentants et représentantes sont priés de se présenter, au moins quarante-cinq minutes avant le début de la réunion, au Groupe des cartes d'accès et d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, situé provisoirement à la Villa Les Feuillantines, avenue de la Paix 13, Genève. On trouvera sur la page d'information du site Web de l'ONU Genève consacrée à l'accès au Palais des Nations des plans et des informations sur la sécurité et les transports. L'enregistrement peut s'effectuer tous les jours ouvrables à la Villa Les Feuillantines, de 8 heures à 16 h 45.



7. Plan de développement et d'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources pour les cinq prochaines années :
 - a) Minéraux ;
 - b) Pétrole ;
 - c) Énergies renouvelables ;
 - d) Combustibles nucléaires ;
 - e) Projets d'injection ;
 - f) Ressources d'origine anthropique ;
 - g) Eaux souterraines ;
 - h) Aspects sociaux et environnementaux ;
 - i) Aspects commerciaux et information financière ;
 - j) Hydrogène et autres applications potentielles ;
 - k) Participation des femmes à la gestion des ressources ;
 - l) Participation des jeunes.
8. Plans de travail pour 2022-2023 et 2024-2025 et renforcement du Groupe d'experts de la gestion des ressources.
9. Centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources et projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires, visant à favoriser l'utilisation de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources.
10. Communication, promotion et information.
11. Élection du Bureau.
12. Questions diverses.
13. Adoption des conclusions et des recommandations.
14. Adoption du rapport et clôture de la session.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Europe (CEE), le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Les documents établis pour la session seront publiés sur le site Web de la CEE dès qu'ils seront disponibles¹. Une version détaillée du calendrier pourra être consultée sur le site Web à l'approche de la session.

2. Observations liminaires : « faire en sorte que les ressources soient gérées de façon durable »

Dans les observations liminaires, l'importance d'une gestion durable des ressources sera soulignée, et un aperçu de l'état d'avancement du développement et de l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (CCNU) et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources (Système de gestion des ressources) sera présenté. Il sera également question de la manière dont la CCNU et le Système de gestion des ressources peuvent aider les pouvoirs publics, les acteurs économiques, les investisseurs

¹ <https://unece.org/sustainable-energy/events/unece-resource-management-week-2023>.

et les organisations internationales à faire face aux enjeux actuels en matière de développement durable des ressources énergétiques et minérales, tels que la lutte contre les effets des changements climatiques. La CCNU et le Système de gestion des ressources proposent une approche globale et uniformisée de la gestion des ressources, contribuant à l'exploitation durable de ces ressources au profit des générations actuelles et futures.

3. Séminaire sur le déploiement de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources en Europe et au-delà en vue d'assurer la disponibilité d'informations pour la gestion durable des ressources

Ce séminaire d'une journée et demie portera sur le déploiement de la CCNU en Europe et dans d'autres régions pour une gestion durable des ressources. Les intervenants examineront les avantages de la CCNU en tant que source d'informations pour la gestion durable des ressources, en mettant l'accent sur les matières premières primaires ou de récupération, y compris l'aide apportée par la CCNU aux différentes parties prenantes (pouvoirs publics, acteurs économiques, investisseurs et organisations internationales) dans la prise de décisions. Ils se pencheront également sur les difficultés rencontrées dans l'application de la CCNU dans différentes régions et différents pays et secteurs économiques (industrie, finance), et sur les moyens d'y remédier. Le séminaire sera l'occasion de connaître les meilleures pratiques concernant l'application de la CCNU et d'échanger des données d'expérience et des informations. Il sera organisé en collaboration avec la Commission européenne et deux projets en cours du programme Horizon Europe visant à favoriser l'application de la CCNU, à savoir A Geological Service for Europe (GSEU) et Future Availability of Secondary Raw Materials (FutuRaM).

Le Groupe d'experts sera invité à prendre note de l'intérêt croissant pour la CCNU et le Système de gestion des ressources et des progrès de leur adoption dans divers pays, sous-régions, régions et unions continentales, par exemple dans les pays de l'Union européenne, de l'Asie centrale, de la région de la Communauté d'États indépendants (CEI), de l'Amérique du Nord, de l'Union africaine, de la région Asie-Pacifique et de l'Amérique latine. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à proposer les travaux qu'il sera nécessaire de mener face à l'application croissante de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux niveaux régional et mondial.

4. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts de la gestion des ressources

Le secrétariat présentera brièvement les activités menées par le Comité de l'énergie durable depuis sa trente et unième session (21-23 septembre 2022), ainsi que les décisions de ce dernier se rapportant aux travaux du Groupe d'experts, notamment la création d'une plateforme de la CEE sur les systèmes énergétiques résilients, la recommandation faite à la CEE de proposer au Conseil économique et social un projet de décision invitant à l'application des principes et prescriptions du Système de gestion des ressources dans le monde entier et la demande d'examiner l'application de la CCNU aux projets et technologies de production d'hydrogène.

5. Activités du Groupe de travail de la transformation des industries extractives pour le développement durable : vers un nouveau modèle de collaboration mondiale sur les matières premières essentielles

Les débats seront dirigés par le Groupe de travail de la transformation des industries extractives pour le développement durable.

Les industries extractives peuvent stimuler la croissance économique et faire reculer la pauvreté, mais elles sont synonymes de problèmes financiers, économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance. Dans sa note d'orientation de 2021 intitulée « Transforming Extractive Industries for Sustainable Development » (Transformer les industries extractives au service du développement durable)², le Secrétaire général de l'ONU a formulé des recommandations pour la transformation du secteur des industries extractives, qu'il a présentées aux États Membres et à des représentants de haut niveau lors d'une table ronde mondiale sur les industries extractives. Il a notamment préconisé la création d'un groupe de travail. C'est ainsi qu'est né, en 2022, le Groupe de travail de la transformation des industries extractives pour le développement durable, dont la mission est de coordonner les activités relatives aux industries extractives, dans le cadre de l'ONU et au-delà, en favorisant les travaux conjoints, la planification et la collaboration. Ce groupe centralise les informations et les connaissances dans le but d'établir des bonnes pratiques et de les transposer, et de fournir des conseils et une assistance technique aux parties prenantes. Il vise également à faciliter l'intégration des travaux des industries extractives dans d'autres initiatives à l'échelle des Nations Unies. Les commissions économiques régionales de l'ONU, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) assurent sa coordination.

Le Groupe d'experts est un acteur de premier plan du Groupe de travail. Son rôle est d'examiner les principales possibilités et difficultés des industries extractives, en mettant l'accent sur la fourniture de matières premières essentielles et sur la nécessité d'adopter un nouveau modèle de collaboration mondiale. Il doit examiner plus en détail les difficultés et les possibilités liées à la gestion durable des matières premières essentielles et le rôle de la CCNU et du Système de gestion des ressources dans la résolution de ces difficultés. Pendant la réunion, il sera également envisagé de mettre en place un nouveau modèle de collaboration mondiale visant à promouvoir la gestion et le développement durables des ressources et les modalités d'application d'un tel modèle. Le Groupe d'experts examinera les informations communiquées et sera invité à formuler des recommandations sur la manière de contribuer efficacement aux activités du Groupe de travail.

6. Système des Nations Unies pour la gestion des ressources : stratégie de transformation de la gestion durable des ressources à l'horizon 2030

Le Système de gestion des ressources est un cadre global pour la gestion durable des ressources qui vise à promouvoir la réalisation des objectifs de développement durable. Le document intitulé « United Nations Resource Management System: Principles and Requirements » (Système des Nations Unies pour la gestion des ressources : principes et prescriptions)³ a été finalisé et publié en 2022. Le Groupe d'experts s'intéressera au Système en tant que moyen de transformer la gestion durable des ressources à l'horizon 2030. Il se penchera sur les éléments essentiels du Système, sur la nécessité de disposer de documents complémentaires pour les aspects opérationnels et sur la manière dont ils peuvent être utilisés pour assurer une gestion durable des ressources. Il sera question de l'élaboration de plusieurs documents complémentaires portant notamment sur : un indice de propreté énergétique ; l'orientation vers les services ; un système d'approvisionnement en ressources ; un modèle de gestion des ressources reposant sur les chaînes de blocs et l'apprentissage automatique ou intelligence artificielle ; un tableau de bord des matières premières essentielles. Le Groupe d'experts s'intéressera au déploiement du Système de gestion des ressources, y compris l'élaboration d'études de cas.

Une étude de cas sur la servicisation dans le domaine des matières premières essentielles dans le cadre de l'application du Système de gestion des ressources au Royaume-Uni sera présentée. Les travaux du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) en matière de traçabilité et d'information sur les audits seront également présentés, tout comme les détails du projet

² https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_policy_brief_extractives.pdf.

³ <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/pub/374676>.

MaDiTraCe du programme Horizon Europe relatif à la traçabilité matérielle et numérique pour la certification des matières premières essentielles. Un plan de développement et d'application du Système de gestion des ressources sera également présentée pour examen.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

7. Plan de développement et d'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources pour les cinq prochaines années

La CCNU est un cadre global de la gestion durable des ressources qui vise à promouvoir la réalisation des objectifs de développement durable. Le Groupe consultatif technique présentera ses activités, les difficultés et les possibilités, et un plan de développement et d'application de la CCNU pour les cinq prochaines années. Le débat qui s'ensuivra portera sur l'état d'avancement et les prochaines étapes du développement de la CCNU, et sur les principales étapes à franchir au cours des cinq prochaines années pour garantir sa bonne application. Les difficultés à résoudre pour appliquer la CCNU et les stratégies à adopter pour les surmonter seront également examinées.

Le Groupe d'experts sera informé des progrès réalisés depuis la treizième session dans le domaine de l'élaboration, de la gestion et de l'application de la CCNU à la gestion durable des ressources, notamment des recommandations éventuelles de son Bureau. Le Groupe a pour mission de développer et de gérer la CCNU en procédant à des essais rigoureux, à des vérifications et à des mises à jour régulières. Les applications actuelles et futures de la CCNU à la gestion durable des minéraux, du pétrole, des sources d'énergie renouvelables, des ressources en combustibles nucléaires, des ressources d'origine anthropique, des eaux souterraines et de l'hydrogène, ainsi qu'aux projets d'injection seront examinées. Il pourrait être envisagé d'élargir la CCNU pour y intégrer des normes informatiques relatives aux inventaires et aux analyses de la gestion des ressources.

a) Minéraux

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources minérales, ainsi que sur les travaux du Groupe de travail des minéraux. Une étude de cas sur l'application de la CCNU aux ressources en titane de Piampaludo, en Italie, sera présentée. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

b) Pétrole

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources pétrolières, ainsi que sur les travaux du Groupe de travail du pétrole. Une version révisée du document-relais entre le Système de gestion des ressources pétrolières et la CCNU sera présentée (ECE/ENERGY/GE.3/2023/4). Une version révisée du document-relais entre le Système de classification de la Fédération de Russie pour les réserves et ressources de pétrole et de gaz combustible et la CCNU (ECE/ENERGY/GE.3/2023/5) sera également présentée. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

c) Énergies renouvelables

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux sources d'énergie renouvelables, ainsi que sur les travaux du Groupe de travail de l'énergie renouvelable. Il examinera les possibilités de renforcement de la coopération avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable de la CEE à l'appui de l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux sources d'énergie renouvelables, et sera invité à formuler des recommandations.

d) Combustibles nucléaires

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources en combustibles nucléaires, ainsi que sur les travaux du Groupe de travail des ressources en combustibles nucléaires. Les résultats de la collaboration avec le Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité de la CEE dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé « Mieux comprendre les conséquences et les perspectives liées à la transition des secteurs à forte intensité d'énergie et d'électricité de la région de la CEE vers la neutralité carbone d'ici à 2050 » (projet sur la neutralité carbone) seront présentés. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

e) Projets d'injection

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux projets d'injection, ainsi que sur les travaux du Groupe de travail des projets d'injection. L'état d'avancement de l'actualisation des spécifications pour l'application de la CCNU aux projets d'injection pour le stockage géologique sera présenté. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

f) Ressources d'origine anthropique

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources d'origine anthropique, ainsi que sur les travaux du Groupe de travail des ressources anthropiques. Il examinera les études de cas en cours d'élaboration et sera invité à formuler des recommandations.

g) Eaux souterraines

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources en eaux souterraines, ainsi que sur les travaux du Groupe de travail des eaux souterraines. Des informations à jour seront communiquées sur la mise au point de la version définitive des spécifications additionnelles concernant l'application de la CCNU aux ressources en eaux souterraines (ECE/ENERGY/GE.3/2021/12). Le Groupe d'experts débattera de la mise au point de cette version définitive et des études de cas en cours d'élaboration. Il sera invité à formuler des recommandations.

h) Aspects sociaux et environnementaux

Le Groupe d'experts sera informé des activités du Groupe de travail des aspects sociaux et environnementaux. Des études de cas sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources pour les questions liées aux aspects environnementaux et sociaux et à la gouvernance seront présentées. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

i) Aspects commerciaux et information financière

Le Groupe de travail des aspects commerciaux fera le point sur les aspects commerciaux et l'information financière. Des informations à jour sur l'information financière liée aux travaux du Groupe d'experts, y compris les activités des régulateurs financiers et des autres acteurs, seront présentées. Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

j) Hydrogène et autres applications potentielles

Le Groupe d'experts sera informé des possibilités qui s'offrent pour l'élaboration de documents en vue de l'utilisation de la CCNU et du Système de gestion des ressources pour les projets relatifs à l'hydrogène (ECE/ENERGY/GE.3/2023/6). Il discutera de la collaboration avec les Groupes d'experts du gaz et des systèmes de production moins polluante d'électricité à l'élaboration de normes internationales de classification et de gestion de l'hydrogène fondées sur la CCNU et le Système de gestion des ressources.

Le Groupe d'experts sera invité à étudier d'autres applications potentielles de la CCNU et du Système de gestion des ressources.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

k) Participation des femmes à la gestion des ressources

Le Groupe d'experts sera informé des travaux du Groupe de travail de la participation des femmes à la gestion des ressources et invité à formuler des recommandations à ce sujet.

l) Participation des jeunes

Le Groupe d'experts sera informé de la situation du groupe de jeunes pour la gestion des ressources, des possibilités de renforcement de son effectif et de ses résultats. Il examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

8. Plans de travail pour 2022-2023 et 2024-2025 et renforcement du Groupe d'experts de la gestion des ressources

Le Groupe d'experts examinera l'état d'avancement de la mise en œuvre de son plan de travail pour 2022-2023 (ECE/ENERGY/GE.3/2021/3).

Il procédera à un échange de vues sur son projet de plan de travail pour 2024-2025 (ECE/ENERGY/GE.3/2023/3).

Le Groupe d'experts de la gestion des ressources se caractérise par sa diversité, tant sur le plan des compétences, que des intérêts, des régions et de l'expérience pratique. Organe subsidiaire du Comité de l'énergie durable, qui est une instance intergouvernementale, le Groupe d'experts est également un élément clef du Groupe de travail de la transformation des industries extractives pour le développement durable. Il est principalement chargé du développement de la CCNU et du Système de gestion des ressources et d'en favoriser l'application. Le Groupe examinera les moyens de renforcer ses activités et sera invité à formuler des recommandations. Des propositions visant à rationaliser ses travaux seront également examinées.

9. Centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources et projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires, visant à favoriser l'utilisation de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources

Des centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources sont en train d'être créés aux fins du déploiement à l'échelle mondiale de la CCNU et du Système de gestion des ressources. L'objectif de ces centres est d'aider les dirigeants et les parties prenantes à la gestion durable des ressources en leur proposant un appui stratégique, technique et consultatif et en menant des activités essentielles de recherche-développement, d'éducation, de formation et de promotion, entre autres. À sa vingt-huitième session (25-27 septembre 2019), le Comité de l'énergie durable a pris note de la proposition de créer un centre pour la gestion durable des ressources qui serait chargé de coordonner le réseau des centres internationaux d'excellence, et demandé au secrétariat d'essayer de mobiliser des ressources extrabudgétaires pour les activités menées dans ce domaine. Le Groupe d'experts sera informé des différentes initiatives prises aux fins de la mise en service des centres internationaux d'excellence.

Des informations actualisées seront communiquées sur le projet d'appui aux États membres de la CEE en vue du développement et de l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources, financé par la Commission européenne. Les activités visant à mobiliser des ressources extrabudgétaires supplémentaires seront examinées.

Le Groupe d'experts examinera les informations communiquées et sera invité à formuler des recommandations.

10. Communication, promotion et information

Les activités du Groupe de travail de la communication seront présentées au Groupe d'experts.

Le Groupe d'experts débattre de ses activités de coopération actuelles et de ses projets de coopération avec les États membres, les industries, les bailleurs de fonds et d'autres organisations et entités, parmi lesquelles le Centre africain de développement minier, la Commission de l'Union africaine, la Fédération européenne des géologues (FEG), EuroGeoSurveys, la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), Geoscientists Canada, la Global Reporting Initiative (GRI), le Conseil des normes comptables internationales (IASB), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), la Commission électrotechnique internationale (CEI), la Fondation des normes internationales d'information financière (Fondation IFRS), l'Organisation internationale de normalisation (ISO), le Conseil international des normes de durabilité, l'Association minière du Canada, Ressources naturelles Canada (RNCan) et le Groupe international d'experts sur les ressources du PNUE), afin de créer des synergies, de faire en sorte que les actions menées soient complémentaires et d'éviter chevauchements et doubles emplois.

Le Groupe d'experts passera en revue les activités organisées et les manifestations prévues en 2023 et en 2024 pour promouvoir et faire connaître la CCNU et le Système de gestion des ressources.

11. Élection du bureau

À sa douzième session, tenue du 26 au 30 avril 2021, le Groupe d'experts a élu un Bureau qui exercera ses fonctions jusqu'à la clôture de la quatorzième session, en 2023. Il sera invité à élire les membres du Bureau dont le mandat se termine en 2023 et qui se présentent à la réélection, ainsi que tout nouveau membre, pour un mandat courant jusqu'à la fin de la seizième session, en 2025.

12. Questions diverses

Le Groupe d'experts pourra débattre de toute autre question pertinente soulevée avant ou pendant la session et relevant de son mandat. Les délégations sont invitées à dire à l'avance au secrétariat et au Président si elles souhaitent examiner une question au titre de ce point de l'ordre du jour.

Le Groupe d'experts arrêtera les dates de sa quinzième session, qui se tiendra à Genève en 2024.

13. Adoption des conclusions et recommandations

Le Groupe d'experts sera invité à adopter des conclusions et des recommandations.

Les projets de conclusions et de recommandations seront si possible communiqués aux participants et aux représentations permanentes à Genève dix jours au moins avant le début de la session.

14. Adoption du rapport et clôture de la session

Le Président, avec le concours du secrétariat, récapitulera les conclusions et recommandations adoptées. Le Groupe d'experts sera invité à adopter son rapport à partir d'un projet établi par le secrétariat en collaboration avec le Bureau, après quoi le Président clôturera la session.
